

Le Maire de Toulouse doit respecter la loi aux Pradettes

Le quartier des Pradettes est encore une fois victime d'abus de pouvoir de la part de la mairie de Toulouse.

Aux Pradettes, pour des raisons de santé publique et de protection du dernier espace de fraîcheur de la zone la plus densifiée du quartier, 98% des habitants veulent sauvegarder l'îlots de fraîcheur de Bordeblanche. Mais à l'heure où la mairie veut le vendre à des promoteurs immobiliers, tous les moyens sont bons pour faire taire les habitants et les associations du quartier !

Après la décision municipale de bannissement du Collectif des associations des Pradettes en février dernier, le Maire a récidivé en faisant retirer des affiches posées sur le panneau d'expression libre de la place des Pradettes ce dimanche 14 mai 2023.

Pour mémoire, en novembre 2022, Jean-Luc Moudenc, se faisait déjà rappeler à la loi par la Défenseure des droits, lui réitérant ses obligations qu' *« il ne peut être procédé au retrait de messages déposés sur le panneau d'affichage libre que pour des motifs légitimes liés notamment à la présence de mentions contraires à la loi, sous peine de porter une atteinte excessive à la liberté d'expression »*. Elle avait également recommandé au maire de *« faire preuve à l'avenir d'une vigilance particulière afin d'éviter la répétition de telles pratiques »*. Cf. notre communiqué de novembre 2022 et le courrier du Défenseur des droits :

<https://www.natures-pradettes.org/le-maire-du-quartier-des-pradettes-entrave-la-liberte-dexpression-associative-et-citoyenne-et-se-fait-rappeler-la-loi-par-la-defenseure-des-droits/>

Ainsi, ce dimanche matin, une nouvelle fois, le même scénario se reproduit !

Notre association N.A.T.U.R.E.S Pradettes compte bien ressaisir la Défenseure des droits car aucune institution n'a le droit d'enfreindre la loi et de porter atteinte à la liberté d'expression dans une démocratie.

Samedi soir (13 mai 2023) à 20h00, pour alerter les habitants du quartier sur la vente de l'îlot de fraîcheur, voici ce que l'on pouvait lire sur le panneau d'expression libre de la place des Pradettes.



Dimanche 14 mai 2023 à 10h00, voici ce qu'il en restait !

Interpellés par des habitantes, les employés qui arrachaient les affiches ont indiqué qu'ils étaient missionnés par le directeur du pôle territorial sud de Toulouse métropole.



Soutenez notre association en renouvelant votre adhésion 2023

<https://www.helloasso.com/associations/natures/adhesions/adhesion-2023>

Pour rappel: 66% du montant de votre adhésion et de vos dons sont déductibles de vos impôts.